

La tournée des Mousquetaires II

La révolution verte et bleue

(Du 23 mars au 12 mai 2006)

Alexandre Bourdeau

Stéphan Tremblay

Jonathan Valois

Juin 2006

Table des matières

Introduction

Certaines choses ne changent pas

La tournée

Une hypothèse : La « Révolution verte et bleue »

La réalité Bleue : Une souveraineté branchée sur les enjeux émergents

Un parti politique branché

Un premier rapport parlant de développement durable

Le progrès social en question

La réalité Verte : Une empreinte écologique profonde sur notre planète

Une question : est-il possible de réduire notre empreinte écologique tout en augmentant le niveau de vie de la population?

Des résultats : les artisans du développement durable au Québec

L'éco-efficacité

La synergie des sous-produits

La pensée cycle de vie

L'éco-étiquetage

L'éco-fiscalité

Une conclusion : un Québec vert et bleu

Annexe

Introduction

Décidément, les tournées se suivent mais ne se ressemblent pas ! Il y avait un thème pour cette tournée, la « Révolution verte et bleue », alors que la première ressemblait plus à une tournée des grandes oreilles. De plus, nous ne nous sommes pas limités à aller voir des jeunes pour discuter avec eux. Cette fois-ci, nous avons pris le temps de rencontrer des spécialistes en environnement, en développement durable, autant des chercheurs que des entrepreneurs. Nous avons pris des rendez-vous avec des incontournables et organisé à la minute près les journées de tournée plutôt que de nous laisser porter par le vent. Dans les faits, nous sommes partis avec une idée et une intention précises et surtout, un désir de les tester. Nous avons et nous avons toujours comme intention d'amener les dialogues de notre génération sur la place publique. Il faut avouer que nous sommes maintenant plus expérimentés et sommes presque devenus un peu plus professionnels dans l'organisation de tournée. Un peu plus expérimentés et professionnels mais avec le même désir inchangé d'aller au fond des choses, de les rapporter telles que nous les recevons et de révolutionner notre monde.

Certaines choses ne changent pas

En effet, certaines choses ne changent pas mais elles évoluent. Alexandre s'époumone toujours autant et Jonathan renouvelle constamment ses petits bonbons, alors que Stéphan, pour sa part, se fait toujours parler de sa chaise et maintenant de son accident d'avion. De plus, la Jetta demeure notre moyen de transport, bien que la voiture hybride de Stéphan se soit imposée avec force. Pour le reste, nous partageons encore nos factures d'hôtel et nos journées se terminent encore dans la fête avec des militants du Parti Québécois.

Pour ce qui est de nos interventions, Stéphan nous parlait du développement durable sous le thème de la révolution verte tandis que Jonathan apportait le discours souverainiste en parlant de la révolution bleue. Finalement Alexandre, fidèle à son habitude, mettait le vert et le bleu en lien avec les générations futures. Ainsi, à la fin de la tournée, les gens pouvaient entendre les trois mousquetaires dire quelque chose comme « Le développement durable et la souveraineté sont deux éléments interdépendants donnant du sens aujourd'hui et pour demain, non seulement pour

un vivre-ensemble entre les citoyens du Québec mais aussi pour une contribution face au reste du monde voir même, de l'humanité. »

La tournée

Plus spécifiquement, la tournée des mousquetaires sur la « Révolution verte et bleue » s'est déroulée du 23 mars au 12 mai 2006 inclusivement. Au total, une trentaine de rencontres ont eu lieu dans près de 15 villes, réparties dans 8 régions administratives du Québec.

La tournée sur la « Révolution verte et bleue » est l'une des cinq tournées de députés lancées ce printemps par notre chef et l'aile parlementaire du Parti Québécois. Ces cinq tournées se partageaient entre elles l'ensemble du territoire québécois. Nous ne sommes donc pas allés partout. Nous sommes conscients que toutes les régions du Québec auraient pu être au cœur de cette tournée car chacune vit des défis en matière environnementale et chacune recèle de gens qui ont envi de les relever. La réalisation de cette tournée, bien que limitée, nous a fait voir de multiples initiatives entreprises dans toutes les régions du Québec.

Les régions suivantes ont fait l'objet de la tournée des mousquetaires :

- Québec (à partir du 23 mars / rencontres distribuées tout au long de la tournée);
- Montérégie (29 mars)
- Montréal (29 et 30 mars);
- Centre-du-Québec (5 avril);
- Chaudière-Appalache (13 avril);
- Lanaudière (26 avril);
- Mauricie (27 avril);
- Saguenay-Lac-Saint-Jean (11 et 12 mai).

La Ville de Sorel-Tracy, qui compte devenir un modèle d'excellence en matière de développement durable, avait également été inscrite à l'agenda de notre tournée. Malheureusement, cette journée a dû être annulée car notre leader ne pouvait plus se passer de nous, et nous la comprenons.

Dans la mesure du possible, l'organisation de notre tournée s'est inspirée des différents savoir-faire et du leadership que sont en train de développer les Québécoises et les Québécois relativement à certaines problématiques spécifiques. Ainsi, lors de notre passage dans la région du Centre-du-Québec, par exemple, nous avons abondamment traité de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles puisqu'il s'agit de l'un des créneaux de cette région. Pour sa part, la Mauricie, région pionnière en matière d'énergie, nous a fait découvrir de nouvelles technologies et sources d'énergie. Au Saguenay-Lac-St-Jean, ce fut l'expérience de « région laboratoire du développement durable » qui a été mise en lumière lors de la tournée. De plus, la tournée sur la « Révolution verte et bleue » a été une opportunité inestimable de discuter d'une multitude de thèmes : développement durable, agriculture, bâtiments et efficacité énergétique, investissement socialement responsable, coopération internationale, réserves écologiques et autres.

Dans l'ensemble, nos rencontres se répartissent entre cinq catégories principales d'acteurs :

- des chercheurs et des professionnels à l'avant-garde des connaissances en matière de développement durable;
- des entrepreneurs qui ont choisi d'intégrer le développement durable à leurs activités;
- des organismes non-gouvernementaux, pionniers de la sensibilisation de la population au développement durable et directement impliqués sur le terrain de l'action communautaire;
- des groupes de jeunes, ceux-ci nous ayant fait comprendre, lors de la tournée précédente, que le développement durable était au cœur de leurs préoccupations;
- des militantes et militants du parti Québécois afin de prendre le pouls de nos idées et d'échanger avec eux sur les conclusions à venir de notre tournée.

Une hypothèse : la « Révolution verte et bleue »

Le thème de la « Révolution verte et bleue » fait référence à deux idées. La première, la révolution verte, fait référence au fait que les investissements et les activités entreprises en matière d'environnement peuvent être une source de richesse. Il est en effet possible de

développer une économie qui soit responsable sur les plans environnemental et social bien que compétitive. Cette notion part donc du principe que la croissance économique n'est pas incompatible avec la préservation de l'environnement et le développement humain. La conciliation de ces variables est possible. Elle implique toutefois de penser autrement notre utilisation des ressources.

La deuxième idée, la révolution bleue, fait, quand à elle, référence à un nouveau projet collectif rassembleur, un projet de société moderne. Faire du Québec un chef de file mondial en terme de développement durable, de gestion rationnelle des ressources et des technologies de l'environnement sera, nous en sommes convaincus, un projet qui mobilisera tout le Québec à l'instar de la Révolution tranquille. Notre tournée fut donc une occasion d'enrichir notre réflexion sur l'avenir du Québec et de voir de quelle façon le projet d'une société plus écologique et plus respectueuse de ses ressources ne peut se réaliser complètement que par le projet de souveraineté du Québec.

Bref, l'idée de la « Révolution verte et bleue » part du principe que l'environnement ne doit plus être perçu comme une entrave au développement économique, mais comme une opportunité. Aussi, nous croyons que le type de développement qui découle de cette philosophie peut être à la source d'un projet collectif rassembleur et susceptible de créer de nouveaux dynamismes autour de la saine gestion des ressources. En choisissant cette voie, le Québec se doterait d'un projet emballant, utile et mobilisateur, capable de nous ouvrir sur de nouvelles possibilités.

La révolution bleue devient le passage pour réaliser la révolution verte et la révolution verte devient la marque de commerce de la révolution bleue.

La réalité Bleue : Une souveraineté branchée sur les enjeux émergents

Que ce soit dans le nouveau programme du Parti Québécois ou dans notre premier rapport des Mousquetaires, une tendance se dessine assez clairement. Il s'agit du besoin de mettre en relation la solution de la souveraineté du Québec avec les enjeux qui confrontent la société québécoise d'aujourd'hui et de demain. D'ailleurs, si notre premier rapport a contribué à

l'actualisation du programme du Parti Québécois d'alors, celui-ci ne fait que pousser plus loin une vision actuelle et moderne déjà bien établie dans le nouveau programme de notre formation politique. Il ne s'agit donc plus de dépoussiérer un vieux programme et un vieux discours mais bien de permettre l'envol d'une nouvelle façon de placer les débats sur les enjeux d'aujourd'hui.

Un parti politique branché

Lors de son dernier congrès, les membres du Parti Québécois nous ont appuyé et ont actualisé le programme. Nous parlons maintenant en terme de développement durable, de mondialisation et de diversité culturelle. En effet, pour ne parler que du sujet qui nous intéresse, le Parti Québécois, dans sa déclaration principe, affirme :

« Le Québec est et sera promoteur du développement humain et du développement durable. Le Parti Québécois souscrit aux principes du développement humain et du développement durable. Dans l'élaboration de ses projets de politiques et de ses engagements, le Parti Québécois proposera que soient élargis, en application du principe du développement humain, les choix d'ordre économique, social, politique et culturel des êtres humains habitant le territoire du Québec et visera ainsi à donner prééminence à l'être humain. Le Parti Québécois engagera le Québec dans la voie du développement durable et dans un processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromettent pas la capacité des générations futures et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, économique, sociale et culturelle du développement. »

Il est donc clair que le Parti Québécois est un parti branché sur les valeurs québécoises et plus spécifiquement, sur celles de notre génération. Le principe du développement durable et humain devra transcender la plate-forme électorale du Parti Québécois ainsi que son projet de Pays.

Un premier rapport parlant de développement durable

Le premier rapport ne s'attardait pas trop au progrès social. En 2004, nous remettions beaucoup plus en question le discours souverainiste (et non pas la souveraineté) et appelions à un rafraîchissement des assises du projet souverainiste en écrivant des phrases comme;

« La souveraineté ne doit pas être considérée comme une réplique aux événements malheureux du passé du Québec »

« Si l'option de souveraineté a réellement pris son envol au cours des années 70, elle ne peut aujourd'hui s'y limiter »

« Le Parti Québécois doit entrevoir la souveraineté comme étant la meilleure réponse aux situations de demain. »

Cependant, nous abordions tout de même la question du développement durable dans le premier rapport, sans pour autant en faire un élément central. Nous pouvions d'ailleurs y lire en page 11 de ce premier document la réflexion suivante :

« Le progrès social est de moins en moins la lutte syndicale pour les plus jeunes. La réalité des travailleurs au salaires minimum, les difficultés des travailleurs autonomes et aussi l'exploitation des gens des autres pays au nom de notre qualité de vie se trouvent à la base de la construction de ce nouveau discours progressiste. Le développement durable est une vision intégrée du respect de l'environnement, des ressources naturelles, des humains et des sociétés. Être progressiste en 2004, c'est tout cela. »

Ainsi, en s'inspirant de la première tournée et en poussant la réflexion sur le développement durable et le progrès social nous pouvons aujourd'hui donner le même traitement à un certain discours de gauche au Québec mais aussi au Parti Québécois. Une fois de plus, notre tournée fut révélatrice du décalage existant entre un discours de gauche vieillot qui subsiste encore au Québec et la façon de voir le progrès social par plusieurs autres acteurs et spécifiquement les nouvelles générations de Québécois.

D'ailleurs, dès les premières rencontres de cette tournée, nous nous sommes rapidement rendu compte que les discussions sur le développement durable étaient en fait des discussions sur un projet de société plus large et une façon bien particulière de voir le progrès social, économique et humain. Une fois de plus, alors que ce n'était pas notre volonté de départ, nous nous retrouvions en face du deuxième pilier du Parti Québécois, le progrès social.

Le progrès social en question

Parler de développement, de progrès et de prospérité pose automatiquement les questions de pauvreté, de partage des richesses et de participation. Non seulement on pose ces questions pour aujourd'hui, mais on les pose aussi pour demain. Ce n'est donc plus simplement une réflexion sur la richesse et des ressources qui existent maintenant mais bien aussi sur une richesse et des ressources qui seront disponibles ou non dans l'avenir.

Le développement durable n'est pas une fin mais bien un moyen pour penser un vivre ensemble, une participation civique qui contribue non seulement à une meilleure qualité de vie pour tous mais qui place cette hausse de qualité de vie en perspective avec les ressources écologiques de la planète. En ce sens, le but n'est pas simplement de penser la distribution de la richesse aujourd'hui, mais s'assurer que cette distribution sera possible aussi demain. À l'effort pour réduire l'écart entre les riches et les pauvres d'une même génération, il faut ajouter l'importance de ne pas mettre en péril la capacité des générations suivantes de réduire cet écart entre les riches et les pauvres.

Sans perspective d'avenir, la gauche ne devient alors qu'un simple porte-parole d'une redistribution statique de richesses créées par une droite cherchant à s'enrichir. Dans ce paradigme, la gauche et la droite s'entendent sur une certaine vision du développement et de la prospérité. Un développement intimement lié à l'exploitation des ressources naturelles et une prospérité étroitement liée à une surconsommation des produits issus de cette même exploitation des ressources naturelles.

Pire, dans cette logique statique, le progrès s'attache directement à l'activité économique. Tout n'est cependant pas si simple et automatique. La croissance de la richesse n'est plus en lien avec la croissance des indicateurs sociaux et humains. De même, l'activité économique et le taux de chômage ne sont plus des indicateurs valables pour évaluer la lutte à la pauvreté. Pauvreté et chômage de même que activité économique et santé sociale sont maintenant des variables indépendantes.

Ajouter la variable du temps à celle du développement est une chose, faire du temps la variable de base d'une logique de prospérité en est une autre. Cependant, ceux et celles qui proposent cette logique semble trop à gauche pour les entrepreneurs et trop à droite pour les syndicats. Si nous prenons comme première variable, la durabilité du développement, sommes-nous des militants de cette gauche ou cette droite traditionnelles ?

De même, si le progrès d'aujourd'hui n'engendre pas plus de participation sociale, plus de mieux-être pour les citoyens et hypothèque la capacité des générations futures de relever ces mêmes défis, ne devons-nous pas changer de terrain le débat? Que l'on gaspille des ressources naturelles ou des fonds publics, ce sont toujours les générations futures qui en souffrent. Les défis sur lesquels se basent nos deux antagonistes prennent une trop grande place dans le débat public et laissent en plan une série de question et de réflexions intéressantes sur des défis et des enjeux qui émergent et pour lesquels nous n'avons pas encore de vision ni de raison commune.

Les modes d'intervention de l'État devraient être en lien avec les modes de création de la richesse. En ce sens, une société industrielle possède des caractéristiques qui n'ont rien à voir avec les sociétés de type post-industrielles ou même technologiques.

Nous ne pouvons plus, comme politicien, élever la production économique au rang de finalité sociale. Croire que le développement des collectivités n'est qu'une résultante d'une croissance économique ne peut que laisser en plan, une série de variables fondamentales. Des variables comme la prise en charge des collectivités de leurs propres situations, la participation des personnes et des collectivités dans la gestion de leur vivre-ensemble collectif.

La réalité Verte : une empreinte écologique profonde sur notre planète

L'empreinte écologique d'une population renvoie à la surface de terrain permettant de répondre à l'ensemble des besoins de celle-ci, de la production de la nourriture, au support des infrastructures, à l'absorption des déchets et autres. Actuellement, l'empreinte écologique de notre civilisation est extrêmement élevée. En fait, nous sommes plus de 6 milliards d'être humains sur la terre dont moins de 15% consomment 80% des réserves naturelles. Si tous

consommaient comme nous, Occidentaux, c'est l'équivalent de cinq planètes « Terre » qui seraient alors nécessaires pour satisfaire nos besoins. Nos modes de production et de consommation excèdent les capacités de support de la planète.

Aussi, bien que nous nous réjouissons du fait qu'il puisse y avoir davantage de création de richesses, nous croyons qu'il convient de s'interroger sur le partage intra et intergénérationnel de la richesse si nous ne modifions pas nos façons de faire. Cette réflexion est rendue d'autant plus nécessaire compte tenu de l'émergence économique de nombreux pays, tels que la Chine et l'Inde, dont les populations aspirent en toute légitimité à notre rythme de vie énergivore et que l'humanité devrait atteindre les 8 milliards d'humains sur terre d'ici 2025.

Le développement durable propose un changement de paradigme dans nos modèles de développement de façon à y intégrer la prudence écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique. On dit ainsi du développement durable qu'il est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs. Au Québec, comme dans l'ensemble des pays industrialisés, cette idée est aujourd'hui largement acceptée, l'Assemblée nationale du Québec ayant même adopté au printemps 2005 une loi qui en institutionnalise l'application au sein des organismes et ministères du gouvernement. Mais malgré toute la popularité du concept de développement durable, force est de constater que celui-ci se cantonne souvent aux déclarations d'intention et qu'il est difficile, sur le terrain, de rendre ce concept directement opérationnel, concret et mesurable.

« Comment fait-on du développement durable et quel rôle le Québec peut-il jouer? » : c'est sans doute ces questions qui résument le mieux le point de départ de la tournée des trois mousquetaires sur la « Révolution verte et bleue ». En nous concentrant spécifiquement sur un aspect du développement durable, en occurrence la saine consommation et la saine gestion de nos ressources (énergie, eau, matériaux), nous avons voulu discuter avec quelques uns des artisans de son application au Québec.

Une question : est-il possible de réduire notre empreinte écologique tout en augmentant la qualité de vie de la population?

Devant le constat de la surconsommation et du gaspillage de nos ressources, certains diront qu'il est impératif de réduire la croissance économique, de diminuer la consommation de biens et services et de se priver. Bien qu'elle ait le mérite d'adresser la question de la non durabilité de nos stratégies de développement économique, cette perspective ne recueille toutefois pas un large consensus au sein de la population. Personne ne s'oppose au principe de la protection de l'environnement, mais peu sont toutefois prêts à diminuer leur consommation et leur niveau de confort pour celle-ci. Or, pour faire face aux problématiques environnementales, une forte adhésion de la population est essentielle. Il faut toutefois se rendre à l'évidence que ce n'est pas en associant la protection de l'environnement à des pertes d'emplois, de revenus ou de confort que nous l'obtiendrons.

La question qui se posait à nous dans le cadre de notre tournée était donc la suivante : est-il possible de réduire notre empreinte écologique sans diminuer, voire même en améliorant, la qualité de vie des population? En d'autres mots, pouvons-nous relever le défi environnemental de réduire de façon significative notre consommation de ressources tout en maintenant la qualité de vie d'un plus grand nombre? L'idée d'une « Révolution verte et bleue » postule que tout cela est bien possible.

Des résultats : les artisans du développement durable au Québec

Les rencontres et visites réalisées dans le cadre de notre tournée nous ont démontré que la « Révolution verte et bleue » n'est pas qu'une simple vision d'avenir pour le Québec. Pour plusieurs, elle est déjà un projet en cours de réalisation, voire une réalité. Beaucoup des personnes avec qui nous avons eu le plaisir d'échanger sont pleinement conscients de l'impossibilité de continuer à exploiter nos ressources de la sorte et ils ont choisi de relever le défi du développement durable. En plus, ils ont réalisé qu'il était rentable d'agir ainsi. À l'évidence, celui-ci offre une multitude de nouvelles possibilités, rassembleuses et dynamisantes.

L'éco-efficacité

Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) définit l'éco-efficacité comme une philosophie de gestion qui consiste à faire « plus » avec « moins ». L'éco-efficacité signifie donc d'accroître la valeur d'un produit ou service en réduisant la consommation de ressources et en atténuant ses répercussions sur la nature. L'éco-efficacité propose ainsi des moyens accessibles d'améliorer la qualité de l'environnement en partant du principe que la prise en compte de l'environnement par les entreprises et les organismes peut s'avérer un avantage concurrentiel décisif.

De façon plus concrète, le développement économique mené dans une perspective d'éco-efficacité consiste à optimiser notre utilisation de ressources et d'énergie par l'utilisation de technologies et de façons de faire plus performantes sur le plan environnemental, par l'emploi de ressources renouvelables et recyclables, par le prolongement de la durabilité de nos produits et par la prise en compte de tous les intrants propres à un produit ou service, depuis l'extraction jusqu'à la disposition finale. L'éco-efficacité, c'est l'efficacité avec laquelle les ressources premières, l'eau et l'énergie sont utilisées pour répondre aux besoins de l'être humain. Cela veut donc dire de faire tout ce que nous faisons actuellement, mais en utilisant moins de ressources; en d'autres mots, accroître la productivité des ressources.

En matière de consommation énergétique, par exemple, ceci peut vouloir dire de parvenir à développer des nouvelles techniques permettant d'utiliser moins d'énergie pour chauffer convenablement une maison ou de faire en sorte qu'avec une certaine quantité d'énergie électrique on parvienne à éclairer 40 maisons, plutôt que 10. De tels résultats sont non seulement bénéfique pour l'environnement, ils sont rentables économiquement. Pour une entreprise, l'éco-efficacité peut vouloir dire de maintenir son niveau de production en utilisant des techniques qui réduisent la consommation d'eau ou le rejet de polluant dans l'environnement.

Quelques exemples :

Le Centre québécois de développement durable (CQDD) et la laiterie de Nutrinor :

Nutrinor est une coopérative agricole regroupant plus de 1200 membres producteurs agricoles du Saguenay-Lac-St-Jean. Assistée du Centre québécois de développement durable, la laiterie d'Alma de Nutrinor a mis en œuvre des mesures d'éco-efficacité. Ces mesures ont permis à cette entreprise de réduire de 58% sa consommation de produits chimiques d'assainissement de la tuyauterie du lait, ainsi que les retours de produits laitiers et l'envoi de ces produits vers les usines de traitement ou vers l'enfouissement (75 tonnes / année). Depuis, l'entreprise réalise des gains économiques récurrents de 80 000\$ / année.

Les nouveaux pavillons de l'École Polytechnique à Montréal :

Les deux nouveaux pavillons de l'École Polytechnique de Montréal ont été construits en respectant des critères d'éco-efficacité allant du choix des matériaux, à l'utilisation efficace de l'énergie, jusqu'à l'intégration du bâtiment au réseau de transport en commun. À titre d'exemple, le processus de récupération de l'eau de pluie pour les chasses d'eau des toilettes permet à ces bâtiments de réduire de 92% leur consommation d'eau potable. Aussi, environ les 2/3 du chauffage proviennent de la chaleur récupérée des gaz de la cheminée du pavillon principal.

La synergie des sous-produits

Dans les entreprises, les sous-produits (ou rejets) représentent des pertes de productivité et de profits équivalent de 5% à 15% des coûts de production. Plutôt que de voir ces sous-produits comme étant des déchets, il faut les voir comme étant des ressources. En effet, ce que rejette une entreprise, une autre peut s'en servir comme matière première. C'est ce qu'on appelle la synergie des sous-produits : elle permet à des entreprises, de vocation et de natures différentes, de s'échanger des matériaux, de l'énergie ou autres services non productifs et d'établir des liens d'affaires entre elles. Bref, ce que rejette les uns peut faire vivre les autres !

Quelques exemples :

La Bourse des résidus industriels du Québec (BRIQ) :

Le Centre de transfert technologique en écologie industrielle de Sorel-Tracy (CTTÉI) vient ainsi de lancer la Bourse des résidus industriels du Québec (BRIQ). Le principe de cette bourse est de mettre en contact l'offre de matières résiduelles avec la demande et de faciliter les transactions. Le BRIQ s'adresse à toutes les entreprises qui souhaitent améliorer leur gestion de matières résiduelles et leur donner une nouvelle vie.

Au Québec, plusieurs entreprises et organismes utilisent les matières résiduelles des uns et en développent de nouveaux débouchés :

Peintures Récupérées du Québec Inc. :

Peintures Récupérées du Québec Inc. a pour but d'assurer la récupération et la valorisation des contenants et des restants de peinture provenant de la consommation domestique sur tout le territoire de la province de Québec. Elle commercialise les produits Boomerang, lesquels sont fabriqués à partir de portions inutilisées de peintures ou de teintures domestiques récupérées.

Les Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) :

Les Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) sont des entreprises d'insertion sociale pour les jeunes ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Ce réseau d'entreprises est spécialisé dans la récupération des matières résiduelles. Au CFER de Victoriaville, par exemple, les jeunes en formation y font, entre autres, le démantèlement de la quincaillerie de ligne d'Hydro Québec et le tri de la quincaillerie de Bell Canada.

L'organisme Cyclo Nord-Sud :

Cyclo Nord-Sud est un organisme qui organise des collectes de vélos (pièces, outils et accessoires) afin de les expédier aux communautés démunies dans divers pays du Sud. De cette façon, un vélo jugé désuet au Québec pourra ainsi être utilisé par cinq à dix personnes supplémentaires.

La pensée cycle de vie

La vie d'un produit ne se limite pas à l'usage qu'on fait de celui-ci. En fait, elle commence lors de l'extraction des matières premières qui serviront à sa confection et se termine lors de sa disposition finale. Chaque étape du cycle de vie d'un produit ou service (extraction des matières premières, production, transport, utilisation et élimination finale) consomme de l'énergie et des ressources et génère un certain nombre d'impact sur l'environnement.

Aussi, ce n'est que lorsque l'on prend en considération l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou service que l'on peut véritablement saisir ses incidences sur l'environnement. Appliquée à la conception de produits, aux procédés de production et comme soutien pour la prise de décision en matière de politiques environnementales, la pensée cycle de vie s'inscrit donc comme élément essentiel pour la mise en pratique concrète du développement durable.

Un exemple :

Le Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) :

Le Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) a été fondé en 2001. Il regroupe près d'une centaine de chercheurs et constitue le plus important centre de recherche en cycle de vie au Canada. Ce centre de recherche est orienté sur les aspects méthodologiques des outils du cycle de vie et leur application à différents produits et services.

L'éco-étiquetage

La pensée cycle de vie apparaît comme un outil dont le développement permettrait de fournir des informations susceptibles d'influencer positivement le choix des consommateurs. Elle ouvre ainsi la voie à l'éco-étiquetage, lequel vise à donner aux consommateurs des indications quant à l'impact environnemental des produits ou services qu'ils consomment. Il s'agit donc d'établir

des critères et d'apposer aux produits qui s'y conforment un sceau ou un signe spécial indiquant qu'ils sont moins nuisibles pour l'environnement que la plupart des autres produits semblables.

Un exemple :

Le Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CEVEQ) :

Le Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec suggère de sensibiliser la population et les entreprises à l'environnement par le développement de l'étiquetage éco-énergétique pour tous les véhicules neufs et usagés vendus. Cet éco-étiquetage pourrait, par exemple, fournir des informations relatives à la consommation de carburants, aux émissions de CO2 et autres.

L'éco-fiscalité

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), l'éco-fiscalité consiste à intégrer un souci environnemental dans la conception des systèmes fiscaux de façon à encourager les producteurs et les consommateurs à adapter leurs comportements en fonction des impératifs environnementaux. Sans pour autant augmenter la charge fiscale totale pour l'ensemble des contribuables, l'éco-fiscalité vise à revoir le système de taxation et à le moduler en fonction de l'impact environnemental des produits et services consommés.

Par exemple, ceci peut signifier de revoir l'application actuelle et uniforme des taxes sur les produits de consommation et les services afin de tenir compte du caractère plus ou moins polluant de ceux-ci. En augmentant le prix payé pour des produits et services qui génèrent des coûts sociaux et environnementaux non comptabilisés (gaspillage des ressources, pollution, congestion routière, etc.), les éco-taxes génèrent des gains à la fois pour l'environnement et pour l'économie. De plus, les éco-taxes visent à rendre plus concurrentiels les producteurs qui intègrent les considérations environnementales dans leurs activités. Pour les entreprises, elles constituent donc un incitatif à l'optimisation de l'utilisation des ressources et encouragent l'innovation allant dans le sens de la conservation environnementale. Cette façon de faire aurait l'avantage de fixer un prix qui reflète davantage les coûts qui devront, tôt ou tard, être assumés

par l'ensemble de la population. Globalement, il ne s'agit donc pas d'augmenter les recettes de l'État par le biais de nouvelles taxes, mais bien de déplacer la charge fiscale en fonction de la pollution engendrée par la consommation des divers produits et services. Pour faire image, disons que ce serait un système de taxation qui permettrait de changer 4 «trente sous», pour un dollar propre!

Évidemment, l'éco-fiscalité englobe davantage que les seules écotaxes. Elle constitue une réforme globale du système fiscal pour l'adapter à des objectifs environnementaux de telle sorte que soient supprimées les subventions et les dispositions fiscales qui entraînent des effets pervers sur l'environnement et que soient favorisées les activités qui lui sont bénéfiques.

Une conclusion : un Québec vert et bleu

L'idée qui s'est imposée à nous dans le cadre de la tournée, c'est de faire du Québec un pays spécialisé et voué à l'application et à la promotion du développement durable sur son territoire et dans le reste de la planète. Le défi de société dont nous devons nous saisir est de réduire le plus possible notre utilisation des ressources sans pour autant affecter nos niveaux d'activités économiques. Pour se faire, il nous faut développer un savoir-faire et une expertise en matière de technologies, techniques et procédés environnementaux. Le développement de cette filière prometteuse aurait plusieurs avantages : elle engendre une rentabilité économique pour les utilisateurs de cette approche, elle est créatrice d'emplois et elle est bonne pour l'environnement.

Le Québec moderne a fait la preuve à maintes reprises et dans de nombreux domaines de ses capacités à innover. Nous avons tout le potentiel nécessaire pour que le pays du Québec, une fois en plein contrôle de son espace politique, puisse être un artisan déterminant à l'échelle internationale du développement de la filière économique de l'environnement. En Amérique du Nord, le Québec fait déjà figure de précurseur en matière d'environnement dans bien des dossiers. Le pays du Québec qui serait un leader mondial en matière d'éco-efficacité pourrait démontrer à tout le monde son savoir faire, son esprit d'innovation et d'avant-gardisme. Nous sommes ainsi conviés à réaliser la transformation de notre économie pour passer du cercle vicieux de la surconsommation de nos ressources au cercle vertueux de l'éco-efficacité. Cette

approche à l'avantage de permettre des gains majeurs pour l'environnement, tout en visant une meilleure efficacité économique pour la société. Elle permet d'envisager à la fois la diminution de notre impact sur l'environnement et l'accroissement de notre richesse collective.

Cependant, comment espérer la concrétisation de cette vision sans le contrôle total de tous nos impôts et par le fait même, toute notre fiscalité ? Comment se mobiliser dans toute les régions du Québec vers cet objectif commun lorsque nous sommes incapables, comme province, d'investir massivement dans la recherche et le développement si important pour devenir un chef de file dans ce domaine? Comment mettre en œuvre la « Révolution Verte » alors que le reste du Canada n'est pas résolue à prendre le virage écologique à la même vitesse que les Québécois? En sommes, comment penser le vert sans penser le bleu ? Ainsi, il semble assez clair, à notre sens, que « le développement durable et la souveraineté sont deux éléments interdépendant donnant du sens aujourd'hui et pour demain, non seulement pour un vivre-ensemble entre les citoyens du Québec mais aussi pour une contribution face au reste du monde voir même, de l'humanité. »

ANNEXE

SOMMAIRE DE LA TOURNÉE DES TROIS MOUSQUETAIRES SUR LA RÉVOLUTION VERTE ET BLEUE

CAPITALE NATIONALE	<u>Québec</u>
	Présentation de Stéphan Tremblay au Comité national des jeunes du parti Québécois, « Le développement durable : pour un véritable projet de société » (18/03/06)
	Rencontre avec M. Conrad Bernier, président de l'Ordre des agronomes du Québec (22/03/06)
	Visite des installations de CO2 Solution (23/03/06)
	Présentation de Stéphan Tremblay aux étudiant(e)s du Cégep de Limoilou, « Le développement durable : pour un véritable projet de société » (04/04/06)
	Visite de la Boîte à science en compagnie de Mme Manon Théberge, directrice générale, et de Mme Nathalie Vallée, directrice des communications (12/04/06)
CENTRE-DU-QUÉBEC	<u>Drummondville</u>
	Visite de Récupération Centre du Québec inc. en compagnie de M. Daniel Lemay, directeur général (05/04/06)
	Rencontre avec Mme Isabelle Bonsant, directrice générale du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (05/04/06)
	Événement 5 à 7 avec les militant(e)s du parti Québécois au Café-bistro Le St-Georges (05/04/06)
	<u>Victoriaville</u>

	Visite de Peintures récupérées du Québec en compagnie de M. Louis Coulombe, directeur général. (05/04/06)
	Visite du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) en compagnie de M. Yves Couture, directeur général (05/04/06)
	Visite de la maison le « Rebut global » en compagnie de M. Jean-François Vidal, coordonnateur (05/04/06)
	Rencontre avec M. Denis St-Louis, directeur des services de l'environnement de la Ville de Victoriaville (05/04/06)
CHAUDIÈRE-APPALACHES	<u>Saint-Georges</u>
	Présentation aux étudiant(e)s du Cégep de Beauce-Appalaches, « Le développement durable : pour un véritable projet de société » (13/04/06)
LANAUDIÈRE	<u>Berthierville</u>
	Rencontre avec M. Normand Gariépy, président de la Coopérative de solidarité de la réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre (26/04/06)
	<u>Joliette</u>
	Participation à l'émission de radio « Droit au but » avec M. Jacques Plante, animateur (26/04/06)
	Visite de la Ferme-École Desjardins de Lanaudière en compagnie de M. Michel Castonguay, directeur général, et Mme Annette Coutu, présidente de la Fédération l'UPA de Lanaudière (26/04/06)
	Rencontre avec M. Gilles Côté, directeur général du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (26/04/06)

	Événement 7 à 10 avec les militants du parti au Sterling Pub (26/04/06)
MAURICIE	<u>Shawinigan</u>
	Visite du Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE) en compagnie de M. Gaétan Lantagne, chef expertise – utilisation de l'énergie et responsable du LTE (27/04/06)
	<u>Trois-Rivières</u>
	Rencontre avec M. Patrick Simard, directeur général, et M. Robert Comeau, président, du Conseil régional de l'environnement de la Mauricie (27/04/06)
	Visite de l'Institut de recherche sur l'hydrogène en compagnie de M. Richard Chahine, directeur (27/04/06)
MONTÉRÉGIE	<u>Saint-Hilaire</u>
	Visite de Carrière R. Poudrette en compagnie de M. Gilbert Tremblay, responsable du développement des affaires (29/03/06)
MONTRÉAL	<u>Montréal</u>
	Rencontre avec Mme Anne-Marie Tellier, présidente-directrice générale par intérim de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (29/03/06)
	Rencontre avec M. Réjean Samson, directeur général du Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) (29/03/06)
	Visite des installations des deux nouveaux pavillons verts de l'École Polytechnique de Montréal en compagnie de M. Michel Rose, directeur des grands projets de construction (29/03/06)

	Rencontre avec les membres de Environnement Jeunesse (ENJEU) (29/03/06)
	Rencontre avec l'équipe du Groupe investissement responsable inc. (30/03/06)
	Rencontre avec M. André Bourassa, président de l'Ordre des architectes du Québec (30/03/06)
	Rencontre avec Mme Marie-Andrée Payeur et M. Jean-François Giroux de l'organisme Cyclo-Nord-Sud et visite de l'entrepôt (30/03/06)
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	<u>Alma</u>
	Rencontre avec M. Jacques Régnier, directeur général du Centre québécois de développement durable (CQDD), et M. Raymond Rouleau, vice-président (11/05/06)
	Rencontre avec M. Jean Paradis, président de Négawatts production inc. (11/05/06)
	Visite de la laiterie Nutrinor (12/05/06)
	Événement 5 à 7 avec les militants du parti Québécois à la Boîte à Bleuets (11/05/06)
	<u>Chicoutimi</u>
	Visite de l'industrie I.L.I. des produits Sanitaires Lépine inc. (11/05/06)
	Rencontre avec M. Claude Villeneuve, directeur de la Chaire en Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (12/05/06)
	<u>La Baie</u>

	<p>Rencontre avec M. Patrick Déry, physicien, copropriétaire de la ferme biologique « Les Vallons de Chambreule » et président du Groupe de recherches écologiques de la Batture (GREB) (11/05/06)</p>
	<p><u>Saint-Nazaire</u></p>
	<p>Visite d'une ferme forestière en compagnie de Mme Chantale Tremblay, propriétaire (11/05/06)</p>